

LE DOSSIER P.10 à 13

Entretien avec le Maire

Christian Amiraty évoque les
principaux dossiers de l'année



ou Vivournet

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE GIGNAC-LA-NERTHE

L'accueil
de la DEJES
transféré

Pages 5

Avis de
travaux à
Jean Jaurès

Page 14

Retour sur
les festivités
de Noël

Pages 15 à 18





P4 à 7 ACTUALITÉS

Rétrospective en images
Les droits de l'enfant célébrés à Gignac
L'accueil de la DEJES transféré
Les pompiers nous protègent, respectons-les
De nouveaux services avec les bus de l'étang
Des nouvelles du déploiement de la fibre optique



P8 ENVIRONNEMENT

L'Étang de Berre , bientôt classé au patrimoine de l'UNESCO ?



FAIRE UN SIGNALEMENT

P9 PRATIQUE

Qui contacter suivant les problèmes rencontrés (voirie, propreté...)



P10 à 13 INTERVIEW

Le Maire, Christian Amirat, évoque les principaux dossiers de l'année

P14 AMÉNAGEMENT

Avis de travaux sur le boulevard Jean Jaurès



P15 à 18 FESTIVITES

Retour sur Noël à Gignac
Noël fêté dans les écoles et le centre de loisirs



P22 HISTOIRE D'ICI

Chronique de Michel Méténier, historien



P19 à 21 ASSOS&CO

Nouveau record de dons pour le Téléthon
Ça s'est passé sur les planches de l'espace Pagnol
De la danse dans tous ses états

P23 DÉMOCRATIE LOCALE

NOVEMBRE 2017

DÉCÈS :

Julien MACHOUKOW
Jack MASTROÏANNI
Bernadette PICCA née PETIT

NAISSANCES :

Eyden LAUNAY
David LEANCU
Giulian CHATEAU
Livio BECHIKH
Kai's MOULFIDA
Alana LENAY GUIGNÉ
Alyssia POQUET
Livio GRECK
Calysta CHEBBI

MARIAGES :

Kevin MAKOWSKI/Gladys CIOTTA
Chérif NALLI/Corinne TROUSSIEUX
Clément BONNEVEAU/Jessica MOULARD

DECEMBRE 2017

DÉCÈS :

Michel COSTE
Antoinette ERRICHELLO née PASTOR
Alain TOMAO
Arlette ROYO née TELLENNE
Gilberte BLANDIN-SAVOJA née LODI-RIZZINI
Pierre BONAVIDA
Louissette PEDDUZZA née RIQUELME
André LATTE
Marguerite PÉRÈZ née PEREZ

NAISSANCES :

Jules LABORI
Cosima BERGONZO
Elèna GENERO
Raphaël CHINCHOLE
Nolan BLANQUER
Gabriella FANEGO

MARIAGES :

Mounir AAQUINE/Samah BEN MOHAMED
Bastien CARRET/Julie LE FLOCH

JANVIER 2018

NAISSANCES :

Antoine ATLAN

Lou Vivournet

Directeur de la publication : Robert De Vita

Rédaction : Loïc Taniou

Graphisme : Séverine Braca

Photographies : LT, SB, Coca Livia Comelli et Xdr

Contact : Service Communication 04 42 31 13 00

Imprimerie : 2B print

Dépôt légal à parution



Edito

Chères Gignacaises, Chers Gignacais,

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2018, une bonne santé et d'apprécier tous les bons moments, petits ou plus grands, qui s'offriront à vous, j'en suis persuadé.

Dans notre ville de Gignac-la-Nerthe, je souhaite que notre communauté humaine avance davantage encore dans la sagesse, la compréhension, l'intelligence qui créent l'ouverture d'esprit et permettent de mieux écouter et de mieux comprendre les autres.

Pour cela, il faut accepter de prendre le temps de la réflexion sur soi-même.

Inspirons-nous de cette légende amérindienne :

Un vieil indien initiait son petit-fils à propos de la vie : « *Une lutte est en cours à l'intérieur de moi* », disait-il à l'enfant.

« *C'est une lutte terrible entre deux loups* ».

« *L'un est plein d'envie, de colère, d'avarice, d'arrogance, de ressentiment, de mensonge, de supériorité, de fausse fierté. L'autre est bon, il est paisible, heureux, serein, humble, généreux, vrai, rempli de compassion. Cette lutte a aussi lieu en toi mon enfant, et en chaque personne* ».

Le petit-fils réfléchit un instant et interrogea son grand-père : « *Lequel de ces deux loups va gagner la lutte ?* ».

Le vieil indien répondit simplement : « *Celui que tu nourris* ».

Prenons le temps de la réflexion autour de cette légende.

Au-delà de ce qui précède, et s'agissant de réflexion, je vous confie la chose suivante : je consacre quotidiennement quinze à vingt minutes qui sont uniquement consacrées à réfléchir.

C'est un exercice auquel je me tiens. Dans ma fonction de Maire, cet exercice me permet d'éviter de mettre en œuvre de mauvaises stratégies politiques ou gestionnaires, et d'anticiper largement dans le temps pour donner à notre ville les meilleurs atouts pour les prochaines décennies.

Au titre des bonnes résolutions pour cette nouvelle année, et malgré votre emploi du temps sans doute très occupé, essayez de prendre ce temps de réflexion pour mieux vous connaître vous-même d'abord. C'est souvent plus utile que l'on ne croit pour mieux comprendre les autres. Également pour comprendre que l'on pourrait mieux aimer ceux qui nous aiment et pour que vous déterminiez, dans la clarté de votre esprit, ce qui est l'essentiel à détacher du futile.

Cheminons ensemble dans cette année 2018 et nourrissons notre ville de ce qu'il y a de meilleur en nous.

**Votre dévoué Maire,
Christian Amiraty**

Ça s'est passé à Gignac



L'OCLG a récompensé les plus belles maisons illuminées et crèches décorées lors de ce Noël.

Lors de la dernière assemblée générale de la FNACA, Mary FILLIA et Monique LA SALA ont été récompensées par la remise d'un diplôme d'honneur et une médaille pour de nombreuses années de bons et loyaux services.



Convivialité et bonne humeur au boulingrin de Laure lors du tournoi de pétanque, organisé par l'association des Commerçants de Gignac, le 18 novembre.



Le festival de magie, organisé les 18 et 19 novembre, par les « Magiciens de Provence » propose toujours autant de numéros de magie et d'illusion de grande qualité.



Les récompenses ont été nombreuses pour les enfants qui ont participé à la semaine du goût et qui ont le mieux répondu au quiz.

Les droits de l'enfant célébrés à Gignac

Pour fêter les droits de l'enfant et mieux les faire connaître, plusieurs initiatives ont été menées dans les écoles, les garderies et le centre de loisirs.

Une convention internationale des droits de l'enfant a été adoptée par les Nations Unies, le 20 novembre 1989. Elle a pour vocation de reconnaître, de respecter et de protéger les droits des enfants aux travers de droits civils, économiques, politiques, sociaux et culturels. Cette convention concerne tous les enfants du monde jusqu'à leurs 18 ans, sans aucune discrimination.

Pour célébrer et rappeler les droits de l'enfant, de nombreuses initiatives ont été programmées au mois de novembre sur la commune. Les enfants ont ainsi pu mieux se familiariser avec leurs droits grâce à un travail mené, durant le mois de novembre, par les enseignants des écoles élémentaires et les animateurs de la DEJES. Ces derniers ont proposé aux écoles élémentaires et aux enfants qui fréquentent les garderies et le centre de loisirs de participer à un petit concours d'affiches ou de réalisation d'objets en 3D, de dessins numériques.

Les plus belles réalisations ont été celles de la classe de CE1/CE2 de l'école Marcel Pagnol (*réalisation d'un petit livre*), de la garderie David Douillet élémentaire (*création d'une affiche*), et de la garderie de l'école Célestin Arigon (*création d'une affiche*). Mais, l'essentiel réside surtout dans le fait que les enfants de la commune ont tous été sensibilisés à leurs droits essentiels (*droits à l'éducation, aux loisirs, à la santé, à la protection...*). Car, comme le soulignait Kofi A. Annan, ancien secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : « Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité. »

Après cette belle initiative, les enfants des garderies et du



centre de loisirs « travaillent » en ce moment à la décoration d'un char pour le Carnaval sur le thème des animaux et du cirque.

Exposition autour des droits de l'enfant

Du 1er février au 10 mars, à la bibliothèque Yvan Audouard, vous pourrez découvrir les travaux réalisés par les enfants.

L'accueil de la DEJES transféré



En raison d'importants travaux qui vont intervenir mi-février sur le boulevard Jean Jaurès et le bas du parking du complexe sportif Georges Carnus, l'accueil du Guichet Unique de la DEJES a été transféré dans les locaux du service population, situés place de la Mairie, en face de l'Hôtel de Ville.

Cet accueil temporaire vous permettra de continuer à effectuer toutes vos démarches liées à la DEJES (*renseignements, inscriptions, paiement de prestations...*).

Horaires d'accueil		
	Matin	Après-midi
Lundi	8h - 17h	
Mardi	8h - 12h	13h30 - 18h30
Mercredi	8h - 12h	13h30 - 17h
Jeudi	8h - 12h	13h30 - 17h
Vendredi	8h - 12h	

Inscriptions au centre de loisirs et stages sportifs pour les vacances de février - Du 05/02 au 21/02

Inscriptions scolaires Rentrée 2018 (CP et Petite section maternelle) - Du 19/02 au 23/03

Tél. 04 42 77 00 00

dejes@mairie-gignaclanerthe.fr

Les pompiers vous protègent, respectez-les !



Les sapeurs pompiers sont parfois victimes de gestes d'incivilité lors de leurs interventions. Il est important de leur rendre hommage et de leur témoigner de notre profond respect.

L'année 2017 a malheureusement été marquée par de trop nombreux gestes d'incivilité envers les sapeurs-pompiers lors de leurs interventions, alors que ces derniers se portent au secours de personnes en détresse allant jusqu'à bien souvent risquer leur vie comme en témoigne le récent incendie d'une maison dans le Pas-de-Calais, intervenu le 7 janvier 2018, qui a coûté la vie à deux d'entre eux. C'est pourquoi, le SDIS 13 a réalisé une campagne de sensibilisation contre le manque de respect vis-à-vis des sapeurs-pompiers, les menaces, les violences faites à leur rencontre.

Une campagne que la ville de Gignac-la-Nerthe est fière de soutenir et souhaite en faire écho auprès de ses concitoyens. Par ailleurs, le SDIS 13 (*Service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône*) entreprend en ce moment une campagne pour recruter de jeunes sapeurs-pompiers volontaires.

Pour devenir jeune sapeur-pompier dans les Bouches-du-Rhône et être formé aux techniques de secourisme et à la lutte contre l'incendie, au respect des valeurs, de la discipline et à la vie en collectivité, il faut faire acte de candidature et rejoindre un groupe proche de votre lieu de vie.

Ce groupe animé et encadré par des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires vous proposera une formation de quatre années pour devenir les sapeurs pompiers de demain. Il faut avoir entre 13 et 14 ans pour intégrer cette formation et être en bonne condition physique, les activités des J.S.P. étant en majeure partie constituées d'épreuves sportives. Un dossier de candidature, ainsi qu'une lettre de motivation manuscrite rédigée par le candidat et validée par ses parents sont à renseigner.

Pour plus d'informations veuillez contacter :

Lieutenant Alain JAMMET (*Pôle Ressources Humaines - Formation DDSIS 13*) par mail: ajammet@sdis13.fr ou par téléphone au **04 86 51 57 00**



De nouveaux services avec les bus de l'étang !



Plusieurs nouveautés vont être mises en place en 2018 sur les bus de Berre pour simplifier les paiements, la circulation dans l'aire métropolitaine et

mieux informer les usagers des actualités du réseau.

Depuis le 6 novembre, les bus de l'étang ont lancé une expérimentation qui consiste à acheter depuis son smartphone des titres de transports, soit à l'unité, soit en 10 exemplaires et à faire valider son titre virtuel à l'entrée du bus. Cette dernière a été très concluante auprès des usagers, qui ont trouvé ce procédé très simple d'utilisation. Il est bien entendu hautement sécurisé et fonctionne également pour les correspondances.

Aussi va-t-il être mis en fonction dans les prochaines semaines à travers des applications pour Iphone et Android. Ces dernières permettront également d'être informé sur les horaires, les actualités concernant les lignes du réseau... Une autre application, Chronopro, permettra de réserver le bus qui vous déposera à l'arrêt de bus le plus proche des entreprises situées sur les Z.I de Vitrolles et de Marignane ou encore de la gare des Pas-des-Lanciers. De même, en créant votre compte voyageur sur le site internet www.bus-de-letang.fr vous recevrez en direct par SMS et/ou email de nombreuses informations (*travaux, changements d'horaires, offres promotionnelles...*).

Enfin, un « *Pass Intégral* » va être mis en place à partir du 1^{er} février qui coûtera 73€ et qui facilitera la circulation en transport en commun dans toute la Métropole. Votre employeur peut prendre à sa charge 50% des frais de cet abonnement, grâce à la « *prime transport* ».

Des nouvelles du déploiement de la fibre optique sur la commune

Plus de 1600 prises ont été déployées ces derniers mois sur Gignac par SFR, aménageur du réseau. Celles-ci sont essentiellement situées en résidences pavillonnaires ou petits immeubles du centre-ville.



Le déploiement de la fibre optique avance plutôt bien sur la commune. Surtout, dans les quartiers où les réseaux souterrains installés récemment permettent un déploiement aisé de la fibre avec des fourreaux qui ont été réservés à cet effet.

Parmi les sites couverts, on peut noter : la rue de la République, Louis Pasteur, avenue du stade, quartier de la Viguière (*Pablo Picasso, Van Gogh Gauguin, Matisse, rues du Dauphiné, du Berry, du Lubéron...*), impasse des Acacias, lotissement Manon des sources, avenue des Près, avenue du Jas, allée St. Louis, rue St. Exupéry...

Le « *bout en bout* », qui permettra d'accéder à une offre commerciale spéciale fibre optique de votre fournisseur, sera finalisé au 1^{er} trimestre 2018. Ce qui fait qu'à la fin du fin 2^{ème} trimestre plus tard, il y aura les premières ouvertures de lignes bénéficiant de la fibre optique. Il est en effet nécessaire de laisser trois mois de délais réglementaires aux autres prestataires internet pour s'organiser techniquement et commercialement à ces nouvelles possibilités technologiques.

Pour les autres foyers, accessibles qu'avec un déploiement de la fibre sur les réseaux aériens, le déploiement de la fibre se poursuit, mais un peu de retard a été pris suite à la découverte de quelques soucis techniques. La couverture totale de la commune est prévue pour l'horizon 2019.

Nous serons en mesure de vous présenter une **carte détaillée** lors de la **prochaine édition de Lou Vivournet** (*fin mars*) et **vous donner précisément**, quartier par quartier, **l'état d'avancement du déploiement.**



EN BREF

BUREAU DE L'HABITAT

Permanences du 1^{er} trimestre 2018
Au CCAS, place de la Mairie :

SOLIHA / PACT 13

Les mercredis 07/02, 21/02, 07/03
et 21/03 de 14h à 17h
tél. 04 91 11 63 10

ADIL 13

Les mercredis 14/02, 28/02, 14/03
et 28/03 de 14h à 17h
tél. 04 96 11 12 00

AMPIL

Les mardis sur rendez-vous
de 14h à 17h
tél. 04 91 53 84 96
Au Service urbanisme,
avenue des Fortunés

ALEC

Les mercredis 28/02 et 28/03
tél. 04 91 37 21 53

CAUE

Possibilité de prendre
rendez-vous le 1^{er}
et 3^{ème} lundi de chaque mois
tél. 04 42 09 36 08

COMMÉMORATION DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE

Lundi 19 mars à 18h,
départ du cortège,
place de la Mairie

DON DU SANG

Mardi 27 mars, de 15h à 19h30,
espace Pagnol

INSEE

L'Institut national de la statistique
et des études économiques, en
partenariat avec l'Observatoire national
de la délinquance et des réponses
pénales, va réaliser jusqu'au 30 avril,
une enquête sur le thème du cadre
de vie et la sécurité.

Quelques ménages Gignacais vont être
sollicités.

Un enquêteur sera chargé de les
interroger. Il sera muni d'une carte
officielle l'accréditant.

Merci par avance du bon accueil
que vous lui réserverez.

L'Étang de Berre bientôt classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?



Même si Gignac ne possède pas d'accès direct avec les rives de l'étang de Berre, elle partage avec celui-ci une histoire riche et de belles liaisons paysagères à préserver. Le 30 novembre 2017, M. Le Maire a remis officiellement la délibération de soutien à la candidature au président de l'association « Étang de Berre : patrimoine universel ».

Voici une nouvelle surprenante, mais bel et bien possible. La ville de Martigues a lancé le projet d'une candidature d'inscription de l'étang de Berre et ses rives au patrimoine mondial des sites remarquables de l'UNESCO. Une initiative à laquelle la ville de Gignac-la-Nerthe apporte son plein et entier soutien.

Plus grande étendue d'eau salée d'Europe (lagune de 155 km²), longtemps soumise aux rejets des usines qui la bordent, l'Étang de Berre a souffert ces dernières années d'une image souvent négative.

Or, l'étang d'aujourd'hui n'est pas le même que celui des décennies précédentes ! Il va beaucoup mieux, nettement mieux, même s'il reste toujours un espace naturel fragile. L'inscription de l'étang de Berre au patrimoine mondial de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) devrait permettre de préserver et de valoriser ce paysage si remarquable. C'est pourquoi la ville de Martigues et l'association « Étang de Berre : Patrimoine universel » ont initié une démarche commune pour préparer le dossier d'inscription de l'Étang de Berre au patrimoine mondial et soutenir sa candidature auprès de l'UNESCO.

Un projet ambitieux qui prendra environ cinq années de préparation. « Si Gignac-la-Nerthe ne possède pas d'accès direct avec les rives de l'étang de Berre, la commune n'en est pas moins concernée par cette candidature, souligne René Tassy, conseiller municipal, élu à l'environnement et au développement durable. Car, c'est sous son centre historique que le tunnel du Rove a été creusé, notamment par de nombreux Gignacais, il y a maintenant un siècle. Son but était de relier, par le canal du même nom, le port de Marseille au Rhône en

passant par le sud de l'Étang de Berre et ainsi améliorer les échanges avec le nord du pays. De plus, la plaine agricole que la commune est en train de réhabiliter et de redynamiser à l'ouest de son territoire, se situe au milieu d'une trame verte qui relie le Parc Régional Marin de la Côte Bleue à l'Étang de Berre en passant par le massif de la Nerthe et l'étang de Bolmon, un ensemble classé Natura 2000. Cette trame verte est à protéger et à valoriser, ainsi que sa faune et sa flore qui offrent une biodiversité exceptionnelle. »

« l'étang offre une faune et une flore exceptionnelles à protéger »

La candidature d'inscription aux sites remarquables de l'UNESCO est donc un formidable moyen de montrer et de valoriser les richesses patrimoniales, environnementales, industrielles, économiques et culturelles de notre étang et de ses rives. C'est pour cela que la ville de Gignac-la-Nerthe soutient celle-ci et que le conseil municipal a adopté une délibération le 17 novembre 2017 afin d'officialiser ce soutien.



Vous aussi, soutenez la candidature de l'étang de Berre !

En signant et en déposant dans l'urne à votre disposition en Mairie, le **bulletin de soutien**. Ou en signant le formulaire présent sur le site : www.candidature-etangdeberre.org

Je rencontre un problème - Qui dois-je contacter ?

Souvent, les administrés rencontrent des difficultés concernant des problèmes de voirie, de collecte d'ordures ménagères, d'éclairage public ou autres, et ne savent pas très bien vers qui s'adresser... Certains domaines étant de la compétence de la Métropole Aix-Marseille Provence, d'autres de la commune. Voici un petit mémo pratique pour vous faciliter la vie.



FAIRE UN SIGNALEMENT

Ce qui concerne la ville de Gignac-la-Nerthe



Eclairage public

- Candélabre en panne
- Secteur non éclairé

Espaces publics

- Mobilier urbain dégradé, tags, dégradations, mauvais état des espaces publics ou des équipements

Travaux

- Problèmes sur les chantiers en cours sur la commune (voirie, sécurité, nuisances, signalisation, constructions)

Espace vert



- Arbre dangereux, branche cassée ou tombée, végétation gênante

Réseaux divers

- Eau Potable, assainissement, pluvial

Services Techniques
services.techniques@mairie-gignaclanerthe.fr
 04 42 09 19 00

Prévention et sécurité

Dégradation, dépôts sauvages, nuisances sonores, stationnement gênant, incivilités, animal errant ou mort sur la voie publique
Police Municipale
 04 42 88 90 07

Ce qui concerne la Métropole Aix-Marseille Provence

Propreté

- Ordures ménagères au sol
- Dépôt interdit d'objets divers
- Colonne de tri pleine
- Conteneur plein
- Corbeille pleine
- Demander le renouvellement de vos bacs « ordures ménagères » ou « tri sélectif »

Voirie

- Trou sur le trottoir
- Trou dans la chaussée
- Potelet arraché ou endommagé

Circulation

- Feu tricolore en panne
- Panneau de signalisation : Stop, sens interdit ou cédez le passage endommagé
- Autre panneau de signalisation endommagé



prendre un RDV gratuit pour une levée d'encombrants

ENGAGÉS AU QUOTIDIEN
 0 800 94 94 08
marseille-provence.fr
 → Numéro vert gratuit



Christian Amiraty :

« Nos objectifs sont ambitieux, je mettrai toute mon énergie pour y arriver »

Le Maire, Christian Amiraty, adresse ses vœux de bonheur et de bonne santé à tous les Gignacaises et les Gignacais. A travers cet entretien de début d'année, il évoque les principaux dossiers et réaffirme toute sa volonté de faire aboutir le maximum d'entre-eux, d'ici 2020.

Cette année vous n'avez pas organisé de cérémonie des vœux à la population. Certains affirment que des incertitudes budgétaires seraient à l'origine de cette annulation...

Cette rumeur a couru, elle est totalement infondée puisque nous avons dégagé un excellent résultat pour l'année 2017 et que nous n'aurons aucune difficulté pour élaborer le budget primitif 2018.

Cette rumeur, comme d'autres encore que mes adversaires politiques utilisent régulièrement, trouve son origine dans des stratégies de campagne pour les prochaines élections municipales. Pour être plus précis, on multiplie les affirmations sans jamais apporter la moindre preuve, et pour cause.

Le seul et unique but est de nuire à celui qu'ils considèrent comme leur adversaire à abattre à tout prix quelles que soient les méthodes utilisées. C'est l'attitude logique de ceux qui n'ont pas assez de surface personnelle pour espérer l'emporter avec seulement leurs propres qualités. Un grand classique.

Je préfère les confrontations d'idées et de propositions de programmes. Si des propositions alternatives pour la ville sont formulées, je serai curieux de les connaître mais je n'ai encore jamais rien vu arriver de tel.

Si la cérémonie des vœux a été annulée c'est pour des raisons très personnelles que je ne souhaite pas développer. Néanmoins, vous pouvez être assuré qu'en janvier 2019 et janvier 2020 cette cérémonie retrouvera sa place. J'y tiens.

Comment abordez-vous cette nouvelle année 2018 dans votre fonction de Maire ?

D'abord en me réjouissant de la santé financière de la commune puisque cette année encore nous avons réussi

à baisser nos charges de fonctionnement et dégagé un excédent budgétaire de plus d'un million d'euros, je l'ai déjà évoqué.

Nous avons aussi offert un service public qui s'est encore amélioré grâce notamment à un renforcement significatif des effectifs de la police municipale avec des agents de grande qualité professionnelle.

J'ai beaucoup d'autres sujets de satisfaction comme, par exemple, l'état d'esprit exemplaire des fonctionnaires municipaux qui ont su, à nouveau, assumer leurs responsabilités de manière particulièrement intelligente dans des instants difficiles. Je pense notamment à des réorganisations internes dans plusieurs services. Je pense aussi à la manière dont nous avons tous surmonté l'extrême difficulté constituée par la perte des contrats aidés supprimés par l'État dans cette année 2017.

Mais pour être plus complet, un Vivournet spécial bilan 2017 sera publié pour rendre compte à la population du travail de notre équipe municipale.

Ensuite vous me questionnez sur 2018, année dans laquelle je me projette de manière raisonnablement optimiste.

J'ai, en effet, réussi à convaincre la Métropole que l'avenir de la commune devait passer par un bon équilibre entre lieux de vie et cadre de vie. Et c'est donc ainsi que va s'écrire le nouveau PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal, ndlr) qui remplacera l'ancien PLU (Plan local d'urbanisme, ndlr) voté par mon prédécesseur qui faisait la part belle aux terrains constructibles.

Cela signifie quoi plus précisément ?

Le PLU de 2007 a permis durant ces 10 dernières années à de nombreux propriétaires de vendre leurs terres à des



promoteurs immobiliers. Il reste d'ailleurs encore sur ce même PLU 2007 de nombreux hectares qui sont situés en zones à urbaniser. Ces zones-là, comme par exemple Pousaraque et Roquebarbe, mais d'autres encore comme Les Pielettes ou Les Fortunés, seront neutralisées pour y éviter de nouvelles constructions. Elles changeront d'affectation et redeviendront agricoles à ma demande. C'est une volonté pleinement partagée avec ma Majorité qui souhaite réparer les erreurs du passé.

La révision du PLU n'est possible que tous les dix ans, voire plus. Le dernier plan d'urbanisme a été voté en 2007, le prochain sera voté fin 2019 et restera en vigueur jusqu'en 2030.

Les modifications qui pourraient être opérées entre temps ne peuvent en aucune manière se faire sur le zonage. Les zones, qu'elles soient classées agricoles, constructibles ou autres, demeureront immuables jusqu'à l'élaboration et le vote du prochain PLUi qui n'interviendront qu'après 2030.

En replaçant plus de 60 hectares de zones constructibles en zones agricoles, je sauve et sanctuarise ainsi des terres pour la prochaine décennie.

Au final, l'équilibre que je recherche entre lieux de vie et cadre de vie sera atteint puisque plus de la moitié du territoire communal sera constitué de zones agricoles ou d'espaces naturels protégés. Ce qui contribuera à améliorer le cadre

de vie avec moins de 50% d'espaces urbanisés, dont de nombreux lieux de vie sont en zones déjà construites.

Actuellement nous voyons des constructions nouvelles sur Gignac-la-Nerthe ...

La commune n'était propriétaire d'aucun terrain sur lesquels ces constructions sont érigées, à l'exception de 15 logements déjà construits et livrés rue de la Fonse. Ces terrains ont tous été vendus par des propriétaires privés à des opérateurs immobiliers qui ont déposé un permis de construire.

La délivrance des permis de construire se fait autour du respect des règles d'urbanisme. Lorsque celles-ci sont respectées le permis doit être délivré. Un Maire ne peut accepter ou refuser un permis « à la tête du client » sauf à se mettre en situation d'abus de droit, ce qui relève du pénal.

Sur toutes les constructions en cours, près de 70% des logements seront en accession à la propriété. Ces derniers sont quasiment déjà tous vendus sur plans, preuve de l'attractivité de notre ville.

Ces constructions sont en cours de réalisation dans un contexte où l'État menace, s'il n'y a pas de production de logements rendue obligatoire par la Loi, de prendre la main sur la délivrance des permis de construire sur certaines zones de la ville.

« Je me réjouis de la bonne santé financière de la commune. Nous avons baissé nos charges de fonctionnement et dégagé un excédent budgétaire »

Or, le PLU de 2007 voté avant mon arrivée laisse la part belle aux zones restant à urbaniser. D'autre part, nous sommes dans un contexte où tous les jeunes qui souhaitent quitter le domicile de leurs parents sont obligés de quitter la commune pour se loger. Par ailleurs, plus de 400 demandes de logements sont en attente au CCAS. Une grande majorité de ces demandes ne pourront d'ailleurs être satisfaites, car l'offre de logements sera bien inférieure à la demande.

Ce que je constate c'est que certains font, comme toujours, commerce électoral des sempiternelles et grotesques caricatures en indiquant que les quartiers Nord de Marseille vont franchir en hordes sauvages la colline de la Nerthe pour nous envahir. Les sarrasins, les sarrasins ! Crient-ils dans le village.

La réalité est bien éloignée de tout cela. Il n'y aura que très très peu de personnes venant de la ville de Marseille, que ce soit en accession ou en location, et encore moins issues des quartiers Nord. Nos listes en témoignent et c'est une chose que chacun pourra très vite constater. Refusez l'intox ! »

Vous avez quitté le PS depuis quelques années, avez-vous depuis adhéré à une formation politique ?

Non, je ne suis plus adhérent à aucun parti. Je ne porte pas de jugement sur les Partis. Mais, depuis le jour où j'ai décidé que mon seul parti serait notre commune et tous mes concitoyens dans leurs diversités politiques, je me sens davantage à mon aise.

Précisément votre Majorité est extrêmement diverse, allant du Parti Communiste à LR, en passant par Europe Écologie les Verts, le PS, des centristes et maintenant des Macronistes de la République en Marche. N'est-ce pas une vraie difficulté pour vous, dans la gestion de votre Majorité ?

Pour l'instant non. Actuellement, dans ma majorité, c'est l'intelligence collective au service de nos concitoyens qui est en marche, pas autre chose.

La règle que j'impose c'est de ne pas parler de politique nationale lors de nos réunions de travail. Aucune sensibilité ne doit vouloir imposer aux autres ses idées politiques et encore moins son dogmatisme, s'il en est.

Je crois d'ailleurs que la diversité des sensibilités est un atout dans une équipe municipale. J'ai cette capacité, depuis 10 ans, à rassembler de la droite à la gauche de l'échiquier politique pour le seul intérêt de notre ville et je crois que c'est plutôt une très bonne chose.

Je vois bien le désir de conquête qui existe ailleurs au nom d'un Parti.

Je vois bien ceux qui se veulent rassurants, conscients qu'ils font peur, mais l'élection municipale ce n'est pas une élection nationale partisane. Une élection municipale ce n'est pas une compétition entre partis politiques. C'est l'élection d'une femme ou d'un homme qui sait rassembler le plus largement possible autour de ses propres qualités, s'il en est, et d'un projet clair. Qui sait avoir une lecture et une anticipation des événements et des stratégies à tenir pour les prochaines décennies.

Pour gérer une ville il faut être un gestionnaire avisé, savoir bien s'entourer et surtout avoir un bon réseau relationnel dans l'exécutif des collectivités qui financent les projets municipaux. Mes relations très amicales et personnelles avec les Présidents de la Région, de la Métropole, et avec Madame la Présidente du Conseil Départemental, ont permis à notre ville de bénéficier de subventions hors du commun qui se chiffrent en millions d'euros. Ce niveau n'a jamais été atteint, et de loin, dans toute l'histoire de notre ville.

Vous êtes intervenu en Conseil Métropolitain sur le budget primitif 2018, pourquoi ?

Pour dire que même si je ne suis pas un fervent partisan du jacobinisme intercommunal, autant dire de la perte de compétences des communes au profit de la Métropole, il faut maintenant se rendre à l'évidence que la Métropole a été créée depuis deux ans. Elle existe, elle est là, et il faut maintenant la construire avec volontarisme.

J'ai souhaité dire qu'il faut considérer que le devenir d'une communauté de destins, de presque 2 millions d'habitants, est entre nos mains, nous les élus. De ce point de vue, il y a beaucoup mieux à faire pour les territoires qui la composent que tirer la couverture à soi ou de dire sans cesse que la Métropole ça va trop vite et trop fort. Le budget 2018 Métropolitain n'est malheureusement qu'une addition d'intérêts particuliers et non un budget d'ambition collective. C'est ce que j'ai dit au Conseil Métropolitain.

À presque deux ans des prochaines élections municipales en Mars 2020, pensez-vous déjà à vous présenter à nouveau aux suffrages des Gignacais ?

Très sincèrement, il m'arrive dans mes instants de réflexion, de me poser la question. Mais je n'ai pas encore la réponse. L'engagement qui est le mien depuis dix ans en direction des Gignacaises et des Gignacais est extrêmement lourd, ne laisse aucun répit, mais est également passionnant. J'aime mes concitoyens et ma ville mais le temps de passer

le relai devra bien venir un jour. C'est une décision que je prendrai en famille le temps venu. Pour l'heure je me concentre sur ce qu'il me reste à faire pour que le mandat actuel soit une pleine réussite. »

Justement que vous reste t-il à faire d'ici là ?

En terme d'objectifs : Livrer deux écoles neuves, l'une à proximité du centre-ville et l'autre sur le hameau de Laure. Mais, également, nous allons entamer un grand chantier de rénovation pour deux autres groupes scolaires existants, David Douillet et Marcel Pagnol, et faire entrer l'école numérique dans tous les établissements scolaires.

Ouvrir un guichet unique pour rendre plus accessible l'ensemble des services publics, regroupés au sein d'un même lieu. Renforcer d'un agent supplémentaire la brigade motorisée de la Police Municipale et la doter de matériels encore plus performants.

Améliorer la sécurité sur la départementale 368.

Commencer la construction d'une Résidence pour les Seniors et leur offrir un nouveau lieu de restauration municipale. Proposer la création d'un conservatoire de danse.

Et puis, faire la démonstration qu'il est possible de valoriser nos terres agricoles, au grand dam de ceux qui les ont en partie laissées librement ouvertes aux constructions illégales, sans réagir, pendant 13 ans. Ou encore, de ceux qui ont livré certaines terres agricoles aux promoteurs en les rendant constructibles en votant le PLU de 2007. Ce qui a fait le bonheur de certains propriétaires terriens.

Ce que je remarque aussi, c'est que certains élus de l'ancienne équipe majoritaire, actuellement dans l'opposition municipale, s'opposent à notre projet agricole municipal.



Ils préféreraient, ont-ils dit, planter des pins sur ces terres ...

Je veux faire la démonstration qu'ils se trompaient avant dans leur laxisme, et qu'ils se trompent maintenant encore. Oui, nos terres agricoles peuvent encore produire pour les Gignacais et non être une proie pour les incendies. Notre projet, ce projet agricole communal, c'est le projet GardenLab que je présenterai en 2018 à la population.

Vous comptez vraiment réaliser tout cela ?

Ce sont des objectifs. Ce que je peux vous dire, c'est que je mettrai toute mon énergie pour y arriver. Et je suis entouré d'une équipe municipale, élus et administration sur laquelle je peux compter. Je sais aussi m'entourer de prestataires de très haut niveau. Je suis donc très optimiste.

Pour terminer, avez-vous des loisirs particuliers ?

Même si je n'ai que peu de temps à y consacrer j'aime écouter de la musique et j'adore la moto. J'ai une Goldwing qui a près de 14 ans mais dont les six cylindres ronronnent encore merveilleusement comme un gros chat de plus de 400 kilos que je bichonne toujours avec passion.

Avis de travaux sur le boulevard Jean Jaurès

D'importants travaux vont être entrepris à partir du 19 février sur le boulevard Jean Jaurès et le bas du parking G. Carnus. La circulation automobile et celle des transports en commun seront profondément modifiées. Explications.

Ces travaux de requalification, qui vont redessiner entièrement le boulevard et lui offrir un nouveau visage, **seront réalisés par la Métropole Aix Marseille Provence**. Ils **débuteront à partir du lundi 19 février 2018** et dureront jusqu'à la fin août, suivant 3 grandes séquences.



Première séquence

Elle interviendra **du 19 février à la mi-avril** (sauf aléas de chantier) et concernera la partie basse de l'avenue, située entre le stade Georges Carnus et l'école Célestin Arigon. Elle consistera à la réalisation d'un nouveau terrassement du bas du parking G. Carnus avec reprise intégrale et enfouissement des réseaux et des points de collecte des ordures ménagères. La **circulation automobile ne pourra être possible que sur une demi-chaussée et seulement dans le sens montant**. L'autre partie de la chaussée sera condamnée. L'avenue Victor Hugo se descendra jusqu'à l'îlot pour remonter ensuite obligatoirement l'avenue Jean Jaurès. L'accès au parking du complexe sportif sera maintenu durant tous les travaux, ainsi que les cheminements piétons.

Deuxième séquence

Elle **durera de la mi-avril à la fin juin** et concernera le boulevard Jean Jaurès dans sa partie centrale, notamment du côté de l'école Célestin Arigon. Une reprise intégrale des trottoirs et de la chaussée sera réalisée avec une accessibilité aux personnes à mobilité réduite, les réseaux aériens seront enterrés, des revêtements de qualité (béton désactivé...) seront posés et de nouveaux candélabres installés. Des plateaux traversants, une piste cyclable et un quai consacré aux transports en commun seront créés.

La **circulation sera alors impossible tout le long du boulevard** (sauf pour les riverains à qui il sera demandé de limiter au maximum les déplacements dans la journée pour favoriser le bon déroulement du chantier). Durant cette période, les parents pourront stationner au parking G. Carnus et se rendre à pied pour mener leurs enfants à l'école. Les enfants qui utilisent les transports scolaires descendront au bas du parking Carnus et seront accompagnés par un animateur jusqu'à l'école.



Troisième séquence

Elle aura lieu de la **fin juin jusqu'à la fin août** et concernera la partie haute de l'avenue.

INFOS PRATIQUES

Les **ordures ménagères seront ramassées normalement** par les services de la Métropole Aix-Marseille Provence durant la première phase des travaux. Concernant les deux autres phases, des informations complémentaires seront apportées.

L'**accueil de la DEJES est transféré au service population, place de la Mairie**, en face de l'Hôtel de ville.

Les **lignes de transport en commun (Lignes 6, 58 scolaire et 59 scolaire) n'emprunteront plus le secteur**. Les arrêts J. Jaurès, République et V. Hugo ne seront plus desservis à partir 19/02. Ils seront **déplacés respectivement de manière provisoire** à : Avenue Pasteur, Boulevard Camille Pelletan et Avenue Charles de Gaulle .

Pour les transports scolaires, n'hésitez pas à prendre contact avec la **DEJES au 04 42 77 00 00**.

Noël à Gignac



Feu d'artifice tiré en centre-ville, illumination du grand sapin, goûters et vin chaud servis en présence de mascottes et du Père Noël, foire aux santons, repas festifs pour les enfants ou les seniors, usine à jouer... Les fêtes de fin d'année, proposées du 2 au 22 décembre, ont connu de beaux moments de partage, de joie et d'émotions.





Le festival jeune public a proposé durant deux jours aux enfants des écoles maternelles et élémentaires des spectacles de magie, mêlant humour et féerie.

La foire aux santons et le marché de Noël, organisés par l'OCLG, ont rencontré un beau succès, notamment les contes pour les enfants. Tout était présent pour des cadeaux de Noël ou décorer son foyer.

Les deux repas festifs des seniors ont affiché complet. Plus de 600 convives y ont participé aux côtés du Maire, des élus et du nouveau curé de Gignac, le Père Njo.





Petite nouveauté de cette année, le marché de Noël Polynésien proposé par l'association « Reva I Tahiti » où de nombreux bijoux, lampes et autres objets artisanaux, issus de l'autre côté des Tropiques ont su séduire les visiteurs.

Pour sa 3^{ème} édition, l'usine à jouer, installée au gymnase de la Viguière, a accueilli les enfants et les parents durant un week-end. De nombreuses structures gonflables, en accès libre, ont été installées aux côtés d'un espace pour les tout-petits, d'une ludothèque géante, d'une décoration de Noël. Des photos ont été données aux participants, grâce à un partenariat entre l'association « Humeurdimage » et la ville.





Après un repas festif servi dans les réfectoires des écoles, les enfants ont reçu chacun un cadeau offert par la municipalité (*chocolats ou livres*).

Les enfants et les animateurs du centre de loisirs ont proposé aux parents un spectacle de Noël, particulièrement réussi, autour des contes de fées et des histoires de chevaliers.

Parmi les spectacles proposés pour Noël durant le temps scolaire, il est à remarquer celui proposé par l'école Célestin Arigon à l'espace Pagnol. En effet, les enseignants ont fait venir le Badaboum théâtre, une compagnie de Marseille spécialisée dans les spectacles « *jeune public* ». La compagnie a interprété une pièce intitulée « *petit sapin* », écrite d'après un conte d'Hans Christian Andersen.

L'école maternelle Marcel Pagnol a réuni, sur les planches de l'espace Pagnol, une grande chorale d'enfants qui a interprété des chants de Noël devant les parents.



Nouveau record de dons en faveur du Téléthon !



Cette année, la nouvelle édition du Téléthon qui s'est tenue du 8 au 10 décembre sur la commune, a permis de collecter 13 311,20 € de dons.

« Nous avons établi un nouveau record de dons sur la ville, se félicite M. De Vita, premier adjoint au Maire, en charge du sport et de la vie associative. C'est grâce à l'implication très forte des associations, des services municipaux, des écoles, des élus et des habitants. Cette année, en dehors des temps forts traditionnels, un grand plus a été apporté par les élèves des écoles de la commune, notamment celles de Célestin Arigon et de Marcel Pagnol, qui grâce à un cross solidaire ont recueilli 2000 € supplémentaires. »



Comme de coutume, cette édition a été rythmée par 3 temps forts de 3 heures déclinés sur 3 jours avec le gala des étoiles de Gignac, le loto du RCME et le grand repas. La soupe aux légumes, réalisée par l'association « Gignac, terre méditerranéenne » et grâce aux légumes offerts par le producteur local M. Nardo Valdo, a servi de fil rouge tout au long de l'événement.



« Agir en faveur du Téléthon, c'est important, rappelle M. De Vita. Même si notre participation ne représente qu'un petit apport, chaque don mis bout à bout contribue à offrir des moyens importants qui permettent de faire progresser la recherche au niveau des maladies orphelines. » En effet, cela fait maintenant plusieurs années que la commune franchit le cap des 10 000 € de dons, ce qui est remarquable. « Les dons, comme les vôtres, permettent de financer la recherche au niveau des maladies rares, a tenu à souligner M. Guérin, responsable local de l'AFM Téléthon lors de la remise officielle du chèque en Mairie, de créer une plateforme technologique que les laboratoires pharmaceutiques n'ont jamais voulu développer, de mettre en œuvre des laboratoires de pointe et des thérapies innovantes. »



Des personnages haut en couleur sur les planches de l'espace Pagnol

Du 24 au 26 novembre, la compagnie « La Cabre d'Or » a proposé une nouvelle édition de son festival de théâtre amateur qui reste toujours un grand moment convivial, haut en couleurs.

Le festival nous a fait découvrir six pièces de théâtre, particulièrement humoristiques et épiques. Le temps d'un week-end, nous avons ainsi pu croiser de nombreux personnages truculents, farfelus, décalés, souvent mêlés à des situations cocasses aux nombreux quiproquos...

A l'image de « *La Locandiera 52* », jouée par la « Cabre d'Or » qui a mis en scène une femme légère qui n'hésitait pas à user de charme et de malice pour mener son monde à sa guise parmi lequel on pouvait croiser un chevalier méfiant, un comte prêt à toutes les dépenses pour avoir le cœur de la dame, un marquis ruiné persuadé que sa noblesse suffirait pour attirer vers lui l'élue de son cœur et autre fidèle valet qui se mourrait d'amour pour sa patronne...

Ou bien, à l'instar de « *Duo pour violon seul* » jouée par la compagnie « *Les deux coups* » qui a mis en scène une célèbre violoncelliste exigeante confrontée à un psy plutôt relax, ou encore « *Rapt* » de la compagnie Mani-Manivel qui a joué un huis-clos étonnant avec deux chômeurs en fin de droit, assez agités et réunis autour d'un seul mot d'ordre, celui de « *survivre* » ... Sans oublier la rencontre de personnages plus célèbres comme Roméo et Juliette présentés sous les traits de « *Gina* » et « *Luigi* », le Baron d'Enghien, Anton...

Autre grand personnage croisé et non des moindres : Fernand Coll, grand militant du théâtre amateur qui a occupé le poste de secrétaire général de l'union du théâtre amateur (FNCTA) durant de longues années. Un vibrant hommage lui a été rendu lors du festival, car il fêtait ses 100 ans... Un grand bravo aux bénévoles de la Cabre d'or et à Christophe Favier pour ces grands moments de joie et de bonne humeur !



De la danse dans tous ses états à l'espace Pagnol !



Pour sa 2^{ème} édition, le festival régional artistique de danse et d'expression proposé par la FSGT (Fédération sportive gymnique du travail) et l'association Mouv'Happyness a rencontré un nouveau succès.

Samedi 20 janvier, beaucoup de monde était présent à l'espace Pagnol. Côté spectateurs, ce sont plus de 400 personnes qui sont venues assister à l'évènement. Côté danseurs, ils étaient plus de 130, âgés de 5 à 60 ans, à provenir de toute la région PACA (Marseille, Rousset, La Roque sur Signe, Nice, Gap, Gignac-la-Nerthe...).

Tous ont répondu présents pour partager leur passion autour de la danse, sans esprit de compétition. Le festival de danse et d'expression a commencé par un hommage à Johnny Hallyday avec une danse particulièrement rythmée sur le

morceau « Allumez-le-feu » avant de laisser place à de nombreux tableaux de danse qui ont mêlé classique, moderne jazz, pom-poms girls, zumba, capoeira, danse africaine, orientale, salsa et danse hip-hop avec de la corde à sauter.

« L'objectif de cette manifestation est de créer un événement sportif et artistique autour d'activités plutôt féminines, de fédérer plusieurs clubs et de favoriser la mise en situation sur une scène de spectacle face à des spectateurs, indiquent Cathy Stella de la FSGT et Tella Bailly de Mouv'Happyness. Un grand merci à la municipalité de Gignac de permettre la tenue d'un tel événement qui montre la valeur du sport et de la danse qui favorisent chacun le bien-être moral et physique. Ce genre de rencontre permet de tisser des liens entre différentes associations, et la pratique de la danse de lutter contre l'obésité et la sédentarité. »



AGENDA

LOTOS

Avenir Commerces Gignacais

Dimanche 18 février à 14h30

Espace Pagnol

Gignac, Terre Méditerranéenne

Dimanche 4 mars à 14h

Espace Pagnol

Pattes de velours

Dimanche 11 mars à 14h30

Espace Pagnol

Marignane Gignac Football Club

Dimanche 18 mars à 14h30

Espace Pagnol

Gignac Judo Club

Dimanche 25 mars à 14h30

Espace Pagnol

GALETTE DES ROIS

Organisée par Gignac, Terre Méditerranéenne

Dimanche 11 février à 13h30

Espace Pagnol (Ouvert à tous, sur inscription 06 49 92 01 09)

COUPE D'EUROPE DE TAMBOURIN

Samedi 10 et dimanche 11 février de 8h à 19h

Gymnase de la Viguière

CONFÉRENCES

Vendredi 16 février à 18h

Espace Pagnol

Sur le thème :

« le canal d'Adam de Craponne »

Organisée par Gignac Notre ville

Mercredi 28 mars à 14h, espace Pagnol

Sur le thème « 1917, année charnière »

Organisée par l'Amicopter

JOURNÉE INTERCLUBS

Organisée par l'Entraide Solidarité 13

Jeudi 15 mars

Espace Pagnol

THÉÂTRE

« La croisière, ça m'use »

Vendredi 30 mars à 20h30

Espace Pagnol

CARNAVAL

Inscrivez vos enfants pour monter sur le char de la Ville de Gignac-la Nerthe

Thème : le livre de la jungle

culture@mairie-gignaclanerthe.fr



A travers cette chronique, déclinée sur quelques épisodes, nous allons découvrir un peu mieux le visage de Gignac de cette fin du XIX^{ème} siècle, celui de Marseille et même celui de la France.

L'histoire de l'anarchiste de Gignac-la-Nerthe

Chronique de Michel Méténier, historien.

Depuis presque une décennie, la présente chronique vous a présenté l'histoire agricole de la commune, de l'Antiquité à nos jours. Le sujet est, pour ma part, épuisé (*comme moi* !). Se posait la question : que faire ensuite ?

Proposition m'a été faite de vous présenter un fait divers qui a fait la une de l'actualité certes Gignacaise mais bien au-delà puisque dans cette affaire, l'histoire sera aussi marseillaise et nationale. Voici donc, pour quelques numéros à venir une tragédie bien oubliée, celle de l'anarchiste de Gignac.

Rien dans son histoire multiséculaire, ne prédestinait Gignac (*pas encore la Nerthe, ce supplément ne sera ajouté qu'en 1918*), à faire la une de l'actualité. Aucun chef d'État ne s'y arrêta jamais. Aucune personnalité ne daigna naître en ses murs. Point de bataille non plus qui ne s'y soit déroulée, bien meurtrière et sanglante, digne de figurer dans les livres d'histoire. Les faits divers même semblaient fuir le village. La vie simple et laborieuse défilait dans son immutabilité, entre travaux des champs, pratique religieuse et fêtes joyeuses, familiales et villageoises.

En 1994, paraissait sous la plume du journaliste et historien Jean Contrucci, une petite nouvelle toute savoureuse qu'il avait intitulée « *La religieuse et le jardinier* ». On aurait pu croire à une histoire bien moralisante, comme nos arrière-grands-parents aimaient les lire. Ou bien le titre d'un livre destiné à la jeunesse. Voire une charmante fable toute champêtre. Que nenni ! Se cachait un effroyable drame, survenu en février 1884, dont tout Marseille d'abord (*l'affaire eut lieu entre les quartiers de La Valentine et Saint-Julien*), puis Gignac lorsque la nouvelle arrivera au village, frémiront.

L'affaire sera totalement marseillaise. Alors me direz-vous, que vient faire Gignac là-dedans ?

C'est que le principal protagoniste - assassin d'une religieuse renommée dans Marseille - est natif du village. Il s'appelait Louis Chave.

Il fallait, au-delà de la chronique journalistique, aller au plus près des archives, relire les journaux d'époque pour se remettre dans l'ambiance d'une France plus qu'agitée ; et essayer de comprendre pourquoi ce jeune (*il a*

alors 22 ans) originaire du village allait, au nom de l'anarchie, assassiner Mère Marie de Jésus. Trouver l'Homme derrière l'évènement, fut-il dramatique. Comprendre la Société derrière le fait divers. Et surtout ne pas juger.

A suivre...



MAJORITÉ

2018 : MAINTENIR L'ESPOIR.

Exit 2017 avec son lot de souffrances et d'espérances déçues. Bienvenue à 2018 où nous vous souhaitons le meilleur pour vous et vos familles : santé, bonheur, réussite dans vos projets. Il faudra résister, affronter bien des choses, surtout pour les plus démunis. La politique Macron qui favorise les plus riches ne leur fera pas de cadeaux. Les ordonnances frappent, les communes sont touchées. Les hausses du 1er janvier (timbres, tabac, autoroutes, CSG pour les retraités, malus auto, gaz, gas-oil...) touchent le peuple. Les pressions sur les chômeurs vont s'accroître. Rien n'est fatal ! Nous poursuivons au niveau local nos efforts pour que les répercussions gouvernementales pèsent le moins possible sur nos concitoyens. C'est ainsi que les logements sociaux en cours de construction ont permis d'éviter les pénalités de la loi SRU... C'est avec confiance et combativité que nous abordons 2018. Je voudrais personnellement remercier toutes les personnes qui m'ont manifesté leur sympathie, leur amitié dans l'épreuve difficile de santé vécue. En convalescence, je poursuis des soins vers une guérison attendue. Bonne année à tous.

Alain CROCE

Groupe "Gignac J'y Vis"
<http://alaincroce.blogspot.com/>

IL Y A DETTE ET DETTE.

Il est désolant de lire des articles écrits par des aigris qui ont roulé leur bosse dans l'ancienne majorité et qui ne font pas, volontairement, la différence entre une dette basée sur des investissements et une dette mise en place pour boucher le trou financier de l'équipe précédente, et qui, surtout, ne faisait que l'accroître. C'est vrai, la future dette avoisinera celle de 2008. Mais, ne pas emprunter aujourd'hui, serait une faute professionnelle au regard des conditions actuelles. C'est une dette qui s'appellera, Pôles Educatifs, Modernisation des services publics, Développement Economique et Cadre de Vie, qui ressuscite des ouvrages anciens, et qui va permettre à des enfants de Gignac de revenir. Cette dette qui s'autofinancera, laissera un patrimoine au contraire de celle laissée par une équipe qui n'a fait que consolider une dette sur du sable. Gignac-la-Nerthe a failli ressembler au désert de Gobi, demain ce sera un havre de paix où il fera, je n'en doute pas et vous non plus, bon vivre.

Meilleurs vœux 2018.

Alain CORDOLIANI

Groupe "Gignac Ensemble"
www.gignac-ensemble.fr

OPPOSITION

MEILLEURS VOEUX !

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire, annulée sous prétexte d'incertitude budgétaire, a été remplacée par un simple bristol dans nos boîtes aux lettres.

Rien donc sur ce qui nous interpelle actuellement sur notre commune ! Le pire semble à venir, notre ville se transforme, les grues fleurissent et les nombreux chantiers en cours ne nous encouragent pas à envisager l'avenir avec sérénité. Les accords passés par Monsieur Amiraty avec ses ex-amis politiques, prévoyant la transformation de notre village campagnard en banlieue marseillaise sont bien en cours de réalisation et vont générer de nombreuses contraintes, voire des désagréments pour notre quotidien, qu'ils soient techniques, financiers, sociaux, culturels et plus encore. Souhaitons qu'ils ne soient pas fatals à notre quiétude, quoi qu'affirme l'actuelle majorité. Néanmoins, l'équipe « Gignac Autrement » vous présente ses vœux les plus chaleureux pour cette année 2018, du moins dans votre vie privée et ce que vous pouvez souhaiter le plus intensément.

Christophe DE PIETRO

Président du groupe "Gignac Autrement"
www.2014-gignac-autrement.fr/06_29_20_47_52

2018, ANNÉE CHARNIÈRE,

Les engagements de la campagne municipale de 2014 sont bien oubliés : exit la baisse des impôts locaux (sauf peut-être avant les prochaines élections), exit la promesse de garder un aspect villageois (les immeubles sortent de terre plus vite que les jonquilles). La majorité municipale, union d'opportunistes allant du mélanchoniste au macroniste, n'est cimentée que par les intérêts personnels.

M. De Pietro, en refusant ma main tendue de l'entre deux tour de 2014 est en partie responsable de la situation actuelle. Ensemble, nous vous aurions épargné une nouvelle mandature Amiraty...

Dans les prochains mois, notre mouvement continuera à évoluer, toujours fier de la France, de ses valeurs, mais prêt à balayer les peurs que certains ont encore à nous voir arriver au pouvoir. Il n'y aura alors plus aucune excuse pour mettre en œuvre un grand rassemblement dans le seul intérêt des Français qui ne se reconnaissent pas dans la politique du «vivre ensemble» souvent évoquée pour justifier le «survivre avec» que nos politiciens nous imposent depuis 40 ans.

Xavier TRUBERT

pour le groupe FRONT NATIONAL
www.rbm-gignac-la-nerthe.fr/06_63_08_33_39

